Envoyé en préfecture le 19/06/2026
Reçu en préfecture le 19/06/2026
Publié le
ID : 035-243500659-20260618-D2026_06_03-DE

Pays de Châteaugiron Communauté

Extrait du registre des délibérations **2026 – 06 – 03**
Décision du 18 juin 2026

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU PAYS DE CHATEAUGIRON COMMUNAUTE

L'an deux-mille-vingt-six, le **18 juin** à 20h, le Conseil communautaire du Pays de Châteaugiron Communauté, dûment convoqué par le Président, Dominique DENIEUL, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil communautaire du Pays de Châteaugiron Communauté.

Date de convocation	12 juin 2026
Nombre de membres	En exercice : 35 Quorum : 18 Présents : 29 Votants : 33 (dont 4 pouvoirs)
Présents	**Châteaugiron :** Olivier BODIN, François BRISSIER, Stéphanie DOUESSIN, Anne-Marie ECHELARD, Philippe LANGLOIS, Schirel LEMONNE, Ludovic LONCLE, Laëtitia MIRALLES, Christophe REBULARD, Catherine TAUPIN. **Domloup :** Sébastien CHANCEREL, Géraldine HARNOIS-MARTIN, Jacky LECHABLE, Michel MERCIER. **Noyal-sur-Vilaine :** Emmanuel CASADO, Sébastien COQUELIN, Victor CORREIA, Nadège GASPARETTO, Céline GOVEN, Stéphane LENFANT, Marielle MURET-BAUDOIN. **Piré-Chancé :** Dominique DENIEUL, Jean-Benoît DUFOUR, Martine JOUANNET. **Servon-sur-Vilaine :** Lara BAKHOS, Benoît DUFLOS, Rozanne JAMAIN, Dominique MARCHAND, Melaine MORIN.
Absents excusés	Jean-Marc LEVEQUE, Séverine MAYEUX, Bénédicte PINARD (pouvoir à Schirel LEMONNE), Sylviane GUILLOT (pouvoir à Géraldine HARNOIS-MARTIN), Marie-Claude HELSENS (pouvoir à Marielle MURET-BAUDOIN), Patricia CASSONNET (pouvoir à Martine JOUANNET).
Absents	-
Secrétaire de séance	Sébastien CHANCEREL.

Désignation d'un représentant au sein des instances de la société « Centrales Villageoises de Soleil sur Vilaine »

Dominique DENIEUL précise que la Société par Action Simplifiée (SAS) « Centrales Villageoises de Soleil sur Vilaine » s'est constituée en 2022 et s'inscrit dans le programme de développement des Centrales Villageoises. Il s'agit de sociétés locales à gouvernance citoyenne portant des projets en faveur de la transition énergétique et s'inscrivant dans une logique de territoire. Elles associent citoyens, collectivités et entreprises locales, et contribuent aux objectifs énergétiques en tenant compte d'enjeux territoriaux transverses (développement économique local, intégration paysagère, lien social, etc.).

Les Centrales Villageoises fonctionnent en réseau au sein d'une association et partagent un modèle commun, basé sur le partage d'un grand nombre d'outils et services. Ce modèle est aujourd'hui mis en œuvre dans plusieurs régions françaises et notamment en Bretagne qui compte cinq sociétés de ce type en fonctionnement.

La SAS « Centrales Villageoises de Soleil sur Vilaine » respecte les principes de la Charte des Centrales Villageoises en construisant les projets avec une gouvernance citoyenne forte et en agissant en cohérence avec les politiques de développement durable du Pays de Châteaugiron Communauté et de Rennes Métropole.

Les projets développés cherchent une viabilité économique modérée mais pérenne, l'objectif étant de réinjecter une part des réserves dans de nouveaux projets. La société a déjà mis en service deux installations a Acigné, et un projet est à l'étude à Piré-Chancé.

Le Plan Climat Air-Energie Territorial (PCAET) du Pays de Châteaugiron Communauté, voté en mars 2020, prévoit notamment le développement des énergies renouvelables et particulièrement de l'énergie solaire. Dans ce contexte, le Pays de Châteaugiron Communauté est entré en 2022 dans la SAS à capital variable « Centrales Villageoises de Soleil sur Vilaine », à ce titre il est demandé au conseil communautaire de désigner un représentant.

Envoyé en préfecture le 19/06/2026
Reçu en préfecture le 19/06/2026
Publié le
ID : 035-243500659-20260618-D2026_06_03-DE

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- ✓ de désigner Melaine Morin en tant que représentant du Pays de Châteaugiron Communauté au sein des instances de la société « Centrales Villageoises de Soleil sur Vilaine ».

Pour copie conforme,
Le Président,

Dominique DENIEUL

Le Secrétaire de séance,

Sébastien CHANCEREL